

Dossier de presse

Lancement du Pass colo

Visite de Sarah El Haïry, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du garde des Sceaux, ministre de la Justice, chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles



Le jeudi 11 avril 2024
Base de loisirs CAF « Poséidon »
à la Grande Motte

Sommaire

Communiqué de presse : Lancement du Pass colo à la base de loisirs CAF à la Grande Motte	p.3
Fiche #1 : Le Pass colo : Comment ça marche ?	p.5
Fiche #2 : La base de loisirs CAF « Poséidon » : une structure « faite » pour le Pass colo	p.7
Fiche #3 : La CAF de l'Hérault et le 3MTKD : un partenariat innovant	p.8
Fiche #4 : L'opérateur du Pass colo : VACAF, une mission nationale assurée par la CAF de l'Hérault	p.9
Fiche #5 : Zoom sur l'association 3 MTKD	p.12

Les participants :

Académie de Montpellier, Région académique Occitanie

- **Sophie Béjean**, Rectrice d'académie

Caisse nationale des allocations familiales

- **Isabelle Sancerni**, Présidente du Conseil d'administration de la CNAF

VACAF

- **Jean-Yves Delannoye**, Président du Comité de gestion de VACAF

Caisse d'allocations familiales de l'Hérault

- **Laurent Teissier**, Président du Conseil d'administration
- **Thierry Mathieu**, Directeur de la CAF de l'Hérault

Association 3MTKD

- **Karim Bellahcene**, Président

Communiqué de presse

C'est à la base de loisirs de la CAF de l'Hérault à la Grande Motte que Sarah El Haïry, Ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles lancera officiellement le Pass colo.

Annoncé par le gouvernement l'été dernier, avec le Pacte des Solidarités, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en faveur de la jeunesse, le Pass Colo est désormais proposé à tous les enfants de 11 ans.

Parce que les vacances c'est important pour les enfants, pour TOUS les enfants

Les colonies de vacances sont bien plus qu'un simple divertissement estival, elles sont un lieu où tout est possible. Grâce à elles, les enfants ont l'opportunité de faire des choses qu'ils ne peuvent pas réaliser avec leurs parents, par manque de moyens ou tout simplement manque d'équipement.

Grâce à un encadrement qualifié et de qualité, ils explorent de nouveaux horizons et acquièrent des compétences précieuses. Eloignés du cocon familial, les enfants s'autonomisent et se responsabilisent durant le séjour. C'est une opportunité pour les enfants de grandir, de s'épanouir, et de créer des liens forts.

La branche Famille partie-prenante des vacances des enfants

L'État a choisi le service VACAF, dispositif national des aides aux vacances des CAF géré par la CAF de l'Hérault, comme opérateur de cette nouvelle aide aux vacances. Selon la Direction de la CAF de l'Hérault, cette preuve de reconnaissance conforte l'expertise de VACAF qui gère actuellement 4 dispositifs nationaux facilitant les départs en vacances de plus de 118 000 familles et les départs en colonies de plus de 62 000 enfants, soit plus de 500 000 enfants concernés en 2023. D'après la Ministre Sarah El Haïry, « Les vacances, c'est un sujet essentiel d'égalité des chances et cette année il y a une nouveauté : le Pass colo. Il sera offert à tous les enfants de 11 ans, jusqu'à 350 euros par enfant, et permettra de partir en séjour collectif. Pour cela il y a Vacaf. »*

*Tiré de l'interview avec 20 Minutes du 4 mars 2024



535 831

enfants allocataires
éligibles en France

dont

10 081

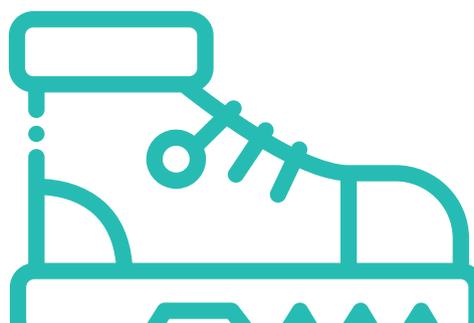
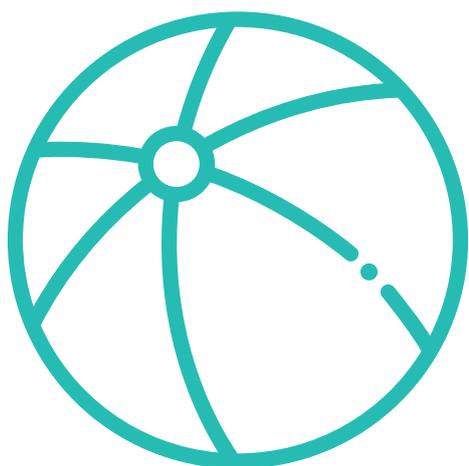
dans l'Hérault

La base de loisirs CAF « Poséidon » à la Grande Motte : des séjours préfigurateurs du Pass colo.

Cette structure, propriété de la CAF de l'Hérault, confiée à l'association 3MTKD, propose depuis deux ans, des séjours en vacances collectives pour les enfants et jeunes de 6 à 17 ans.

Cette structure est née grâce à un projet ambitieux et innovant associant CAF et 3MTKD autour des problématiques de la jeunesse. L'idée était d'optimiser les locaux de la CAF pour les mettre à la disposition d'un projet en faveur de la jeunesse, contribuant à son épanouissement, via l'apprentissage de la citoyenneté.

Cela a été possible grâce à d'importants travaux et à la créativité de 3MTKD. Au programme : tout un panel d'activités diversifiées est proposé grâce à des infrastructures installées l'été dernier. Sur un terrain de 1 300 m² sécurisés, des équipements sportifs : espace multi sports, piscine, acrobbranche, paintball, tir à l'arc, tennis, et des équipements culturels (bibliothèque, salle multi médias, cinéma...) etc. permettent aux enfants de s'essayer à diverses disciplines et pourquoi pas, révéler une vocation.



Fiche #1

Le Pass colo : Comment ça marche ?

Le Pass colo, nouveau dispositif d'État en faveur du départ en vacances des enfants, a été annoncé par le gouvernement le 19 juillet 2023 avec le Pacte des solidarités, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en faveur de la jeunesse.

Il s'adresse à tous les enfants nés en 2013 qui fêteront leurs 11 ans au cours de l'année 2024 (décret n°2024-277 paru le 28 mars 2024).

Tous les enfants de 11 ans, nés entre le 01 janvier 2013 et le 31 décembre 2013, et dont la famille a un QF jusqu'à 1 500 € (QF de février pris en compte).

Une seule aide Pass colo par enfant, reportable une seule fois en cas de non-utilisation, l'année des 12 ans.

**Les bénéficiaires
ont été informés par
mail ou courrier
le 9 avril 2024**

Le montant de l'aide varie en fonction des ressources :

- 350 € pour les QF jusqu'à 200 €
- 300 € pour les QF compris entre 201 et 700 €
- 250 € pour les QF compris entre 701 et 1200 €
- 200 € pour les QF compris entre 1201 et 1500 €

Le Pass colo est une aide à la famille pour financer une partie du séjour collectif de son/ses enfant(s), complémentaire aux aides déjà existantes (aides CAF, aide aux Vacances Enfants VACAF, colos apprenantes, aide spécifique des collectivités, CSE, ANCV...). Elle est versée à l'organisateur du séjour, selon le principe du tiers payant, pour diminuer le reste à charge de la famille et lever le frein financier au départ en colo.

Les séjours éligibles au Pass colo

Le séjour doit avoir **une durée minimale de 4 nuits / 5 jours**. Il n'a pas de durée maximale. Il doit être déclaré auprès du SDJES compétent et être organisé durant les congés scolaires. Sont éligibles :

- Les séjours de vacances,
- Les activités d'hébergement accessoires à un accueil de loisirs ou à un accueil de jeunes,
- Les séjours spécifiques sportifs, linguistiques, artistiques et culturels,
- Les accueils de scoutisme qui sont ouverts à tous les mineurs sans exclusivité.

Où trouver l'information sur le dispositif Pass colo ?

Le site jeunes.gouv.fr/passcolo, pour le grand public

Ce site d'informations intègre un simulateur du montant de l'aide et du reste à charge de la famille ainsi que la liste des organisateurs de séjours et des séjours proposés.

Les familles allocataires bénéficiaires CAF ou adhérentes MSA ont été informées de leur droit par courrier ou mail début avril.

Tous les organisateurs de séjours, qu'ils soient labellisés AVE et/ou Colo apprenantes ou non labellisés, peuvent demander un conventionnement Pass colo auprès de VACAF (sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité définis dans le décret).

Un seul interlocuteur
pour le Pass colo :

VACAF



Pour la demande de conventionnement :

partenaires.vacaf.org

Pour la gestion de l'aide :

2024.vacaf.org



Fiche #2

La base de loisirs CAF « Poséidon » à la Grande Motte : une structure « faite » pour le Pass colo

Entièrement rénovée, la base de loisirs, propriété de la CAF de l'Hérault à la Grande Motte et gérée par le 3MTKD depuis 2022, baptisée « **Poséidon** », a vocation à proposer des activités **à but social, éducatif et ludique**, contribuant ainsi à l'épanouissement des enfants et adolescents, à leur apprentissage de la citoyenneté, à leur autonomie. C'est une structure « faite » pour le Pass Colo.

La base de loisirs « Poséidon » accueille jusqu'à 120 enfants par séjour. Cela a été possible grâce à d'importants travaux : un hébergement adapté a été conçu (14 mobil-homes ont été installés), d'importants travaux de mise aux normes ont été réalisés (cuisine, de l'électricité, de l'équipement de chauffage, des sanitaires et de la mise en sécurité du terrain) et des infrastructures installées afin de proposer **des activités diversifiées** aux enfants et adolescents.

Au programme : culture, sport, jeux pour construire des liens de solidarité et de coopération entre jeunes issus de différents horizons

Le superbe **terrain de 1300 m²** a été sécurisé et aménagé avec des équipements sportifs, ludiques et culturels. Ainsi, les enfants participent à différentes activités tout au long de leur séjour et découvrent des sports et des activités auxquelles ils n'ont pas accès dans leur quotidien.

Des **espaces multi sports et d'activité de plein air** ont été créés. Une **piscine** permet de faire passer les tests d'aisance aquatique aux enfants et de mettre en place des cours d'apprentissage de la nage.

La CAF de l'Hérault a investi plus de 850 000 euros en deux ans pour permettre à l'association de déployer des équipements de qualité.

En un an, la base de loisirs « Poséidon » a accueilli pas moins de 5 000 enfants et adolescents dont 2 000 en séjours avec hébergement.



Fiche #3

La CAF de l'Hérault et l'association 3MTKD : un partenariat innovant

À l'heure de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif du Pass colo pour les enfants de 11 ans, la CAF de l'Hérault et le 3MTKD sont en ordre de marche pour accueillir les jeunes dans un environnement de qualité aux activités diversifiées.

La volonté de la CAF de l'Hérault, propriétaire des lieux, de conserver cet équipement durablement au service de l'accueil des enfants et adolescents héraultais se concrétise depuis deux ans et s'enrichit.

Elle a choisi l'association 3MTKD reconnue pour son savoir-faire en termes d'animation avec des professionnels qualifiés, mais aussi pour nouer des partenariats solides avec les acteurs de terrain partageant un engagement envers les publics les plus éloignés. En effet, ensemble, CAF et 3MTKD ont engagé un travail depuis 2017, autour de la parentalité et des CLAS, des accueils de loisirs et de l'organisation des séjours pour les jeunes. Au cours des deux années de fonctionnement, ce partenariat et les dispositifs ont pris de l'ampleur.

L'été dernier, plus de 1 000 jeunes ont pu être accueillis à la base de loisirs pendant la période estivale.

Leur objectif commun et partagé : proposer des actions pour favoriser l'ouverture et l'engagement citoyen dans le respect des valeurs de la République.

Par convention, l'association s'est engagée à construire des partenariats pour une ouverture effective de la base à différents acteurs et publics dès le mois d'avril 2022. En effet, l'accueil est ouvert à ses publics (issus d'accueils de loisirs, d'actions d'accompagnement à la scolarité, etc, dont elle est gestionnaire) mais également à d'autres structures associatives et municipales. **Ainsi, en un an, la base de loisirs « Poséidon » a accueilli pas moins de 5 000 enfants et adolescents dont 2 000 en séjours avec hébergement.**

Le volet sportif, au-delà d'une diversité d'activités, permet aussi d'associer d'autres partenaires financeurs ayant des enveloppes dédiées à ce champ d'intervention.

Les partenariats autour du projet éducatif

L'association 3MTKD œuvre avec d'autres communes et associations (MJC Lodève, LOR, communes de la Métropole, ASHB). Des séjours d'été sont déjà prévus avec la LOR, la MJC de Lodève et le CCAS de Montpellier.

Un travail avec le Centre Social de la CAF de l'Hérault « l'île aux familles » autour du projet DEMOS a également permis à 12 familles de partir ensemble en séjours avec hébergement à la base de loisirs en début d'année.

Fiche #4

L'opérateur du Pass colo : VACAF

VACAF : un outil au service des Caisses d'allocations familiales dont la gestion est assurée par la CAF de l'Hérault depuis 1999

Acteur majeur de la politique vacances des familles et des enfants, **la mission nationale VACAF** gérée par la CAF de l'Hérault depuis 1999 n'a cessé de se développer, et le nombre de départs en vacances de progresser.

VACAF propose **une offre variée de destinations aux familles et leurs enfants** grâce à l'accueil de familles et d'enfants par un grand nombre de partenaires associatifs et du tourisme social, de centres de vacances et de l'hôtellerie de plein air ainsi que la mobilisation des porteurs de projets qui accompagnent les familles les plus éloignées des vacances.

Pour les familles, VACAF offre un accès facilité à 4 000 centres de vacances et organisateurs de colos labellisés

VACAF accompagne les CAF de France dans l'élaboration de leur politique vacances. C'est aussi **l'interlocuteur privilégié des structures de vacances labellisées**, notamment pour la gestion du tiers payant.

Les familles choisissent leur séjour famille ou enfant (colo) sur le site vacaf.org, parmi plus de 4 000 structures d'accueil, ce qui permet de garantir une offre diversifiée à travers toute la France et un accueil de qualité avec :

- 2 000 villages vacances et campings labellisés VACAF pour des séjours familles
- 2 000 organisateurs de séjours enfants et adolescents conventionnés par les CAF et/ou VACAF

Cette qualité, **certifiée Iso 9001** depuis 2016, est garantie par des visites de contrôles ainsi que des enquêtes de satisfaction conduites auprès des CAF, des familles allocataires et des partenaires labellisés.

VACAF, c'est :

- **Un outil de mutualisation des aides aux vacances familles et enfants des CAF, VACAF gère un budget annuel de plus de 80 millions € pour 96 CAF adhérentes**
- **Deux instances de gouvernance : une Assemblée générale et un Conseil d'orientation participent à la définition de la politique vacances de la branche Famille par la représentation des Conseils d'administration des CAF.**
- **L'effectif du service s'élève à 27 agents en Cdi et 45 saisonniers sur les périodes de pic d'activité.**
- **Un service de qualité certifié ISO 9001**

Les dispositifs d'aide aux vacances proposés par VACAF

VACAF met à la disposition des CAF 4 dispositifs d'aides aux vacances pour des séjours en famille ou en colo pour les enfants et les adolescents.

1. L'aide aux vacances famille (AVF) pour les familles autonomes dans la réservation de leur séjour

115 680
séjours de vacances

53,6 millions d'€
d'aides allouées

411 127
personnes parties en vacances
(parents et enfants), dont 61%
de familles monoparentales

Taux moyen
de prise en charge : **53%**

Reste à charge
moyen : **406€**

Durée moyenne
d'un séjour : **7,5 j**



2. L'aide au transport : Le coût du transport constitue souvent un frein au départ en vacances et, en fonction du lieu de résidence, un facteur d'iniquité entre les familles.

Depuis 2022, VACAF déploie avec 70 CAF une aide au transport versée avant le voyage pour tout trajet supérieur à 200 km.

56 857
aides versées

9,6 millions d'€
d'aides alloués

17 451
aides de 100€ versées pour un
déplacement entre 200 et 400km

39 406
aides de 200€ versées pour un
déplacement de plus de 400 km



3. L'aide aux vacances sociales (AVS) pour les familles fragilisées par un évènement de vie : au-delà d'une aide financière, un accompagnement peut être assuré par un travailleur social ou une association mandatée par la CAF (un Centre social, le Secours populaire, Restos du cœur, Vacances et familles,...). L'accompagnement peut concerner la recherche d'un hébergement, la mobilisation des différentes aides financières, la préparation du séjour. Il peut se poursuivre pendant, voire après le séjour, afin de valoriser les acquis et bienfaits et faciliter le parcours d'autonomie des familles pour un nouveau départ.

4 337
séjours de vacances

4,2 millions d'€
d'aides allouées

16 367
personnes parties en vacances
(parents et enfants), dont 69%
de familles monoparentales

Taux moyen
de prise en charge : **81%**

Reste à charge
moyen : **224€**

Durée moyenne
d'un séjour : **7,4 j**

4. L'aide aux vacances enfants (Ave) : pour des séjours de vacances collectifs (colos et camps)

64 900
enfants partis en vacances

18,2 millions d'€
d'aides allouées

Taux moyen
de prise en charge : **45%**

Acteur majeur des départs en vacances, les Caisses d'allocations familiales se mobilisent pour permettre au plus grand nombre d'y accéder

Elles attribuent des aides financières selon des modalités qui varient : durée et fréquence des aides, niveaux de quotient familial pris en compte.

Ces aides aux vacances sont confiées en majorité à la mission nationale VACAF, déléguée à la CAF de l'Hérault.

Véritable coup de pouce pour favoriser les départs, elles sont versées selon le principe du tiers payant : l'aide VACAF est déduite du coût du séjour, la famille n'effectue pas d'avance au centre de vacances, elle ne paie que son reste à charge. À l'identique des séjours enfants.

Fiche #5 Zoom sur l'association 3MTKD

3MTKD est une association loi 1901 qui existe depuis plus de 20 ans dans **les QPV de Montpellier** (siège social au sein du quartier Val de Croze).

À l'origine, cette association œuvre pour **promouvoir les valeurs et les qualités du sport**, aider les jeunes à intégrer un code moral et leur apporter les valeurs fondamentales de la vie en société. L'association 3MTKD est un acteur reconnu dans le département, la région et même au-delà dans l'hexagone pour ses résultats à la fois dans le milieu sportif mais aussi dans le social. Des pôles sportifs sont implantés dans les 12 QPV de Montpellier. Cette association travaille en étroite collaboration avec les différentes institutions, les acteurs locaux et propose régulièrement ses services **à titre bénévole** pour des manifestations ou regroupements auprès des jeunes qui sont au cœur de l'ensemble des actions.

L'association a su tisser des liens de confiance avec les familles des jeunes qui fréquentent les pôles d'entraînement et ainsi repérer leurs besoins en matière d'accompagnement à la parentalité et de loisirs éducatifs notamment.

C'est ainsi que l'association 3MTKD s'est investie auprès des habitants des quartiers et a su se restructurer afin de proposer, des actions éducatives diversifiées depuis 2017.

Les loisirs éducatifs et les séjours

L'association 3MTKD part du principe où le droit aux loisirs et aux vacances pour tous est un droit fondamental. **Leur accès ne doit pas être considéré comme un privilège accordé à certains plus qu'à d'autres.** La démocratisation des vacances doit être promue et ces départs en séjours génèrent des retombées positives en matière de cohésion sociale au sein des quartiers.

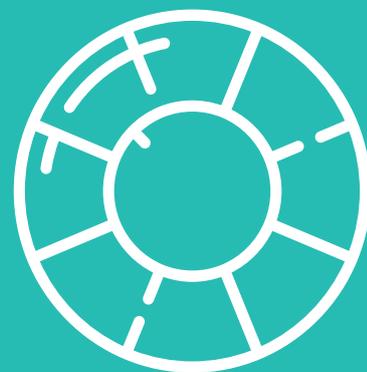
L'objectif principal du projet 3MTKD VACANCES est de permettre à des jeunes, âgés de **6 à 17 ans, filles et garçons** issus des différents QPV de Montpellier et des ZRR de l'Hérault, limités par des contraintes financières, sociales et/ou culturelles d'accéder plus facilement aux loisirs et de partir en vacances. Ouvert à tous, sans aucune discrimination, les séjours, les ALSH et les temps périscolaires sont ouverts au plus grand nombre.

Des premiers départs en vacances ont été initiés par l'association 3MTKD en 2018 en partenariat avec la CAF pour les 6/17 ans.

Depuis, la demande étant croissante et l'offre locale insuffisante, l'association 3MTKD a su se mobiliser pour proposer des séjours de qualité et adaptés aux besoins des enfants et des jeunes.

Par ailleurs, **des jeunes sont formés au sein de l'association pour devenir animateurs** et accéder par la suite à des emplois dans le milieu de l'animation. Durant les séjours : activités sportives culturelles, ateliers numériques, activités éducatives, manuelles, créatives, apprenantes, etc. Plus de 1000 enfants partent durant les vacances avec 3MTKD.

Dossier de presse
**Lancement
du Pass colo**



Contact presse :

Céline SUAU

Responsable communication à la CAF de l'Hérault

06 32 54 41 90

celine.suau@caf34.caf.fr

